

Convocation du corps électoral

Les ayants droit au vote en matière communale sont convoqués les samedi 23 et dimanche 24 novembre 2013 à l'effet de se prononcer sur les questions suivantes :

1. Acceptez-vous l'initiative communale laquelle porte sur la modification du règlement communal sur les constructions ?
(initiative demandant un moratoire de 10 ans sur la construction d'éoliennes industrielles sur tout le territoire communal)
2. Acceptez-vous le nouveau Règlement d'organisation communal ?
3. Acceptez-vous le nouveau règlement sur les élections communales ?
4. Acceptez-vous le plan spécial « les Murs-Hôtel » ?
5. Acceptez-vous un crédit de Fr. 8'550'000.00 destiné à financer la réalisation de l'espace communal Les Bois ainsi que son financement en donnant au Conseil communal la compétence de ratifier le décompte de ce crédit ?

Les opérations de vote auront lieu à la Fondation Gentit, dans les locaux de l'administration communale, aux heures suivantes :

Samedi	23 novembre 2013	de 11.00 à 12.00 heures
Dimanche	24 novembre 2013	de 10.00 à 12.00 heures

Les Bois, le 18 octobre 2013

Conseil communal